

Appel à Candidature Pour l'inscription en Mastère Professionnel en Systèmes Embarqués (MPSE) (AU 2025/2026)

Il est porté à la connaissance des étudiants titulaires de licence (LMD), d'une maîtrise ou ingénieur ce qui suit :

1. L'inscription des candidatures se fait exclusivement par internet sur le site de l'ISSAT à l'adresse : <https://issatgf.rnu.tn/fra/mastere/>

الإجازات المطلوبة	طاقة الاستيعاب	الاختصاص
- الإجازة تطبيقية أو أساسية في علوم وتكنولوجيات المعلومات والاتصالات - إجازة تطبيقية أو أساسية في الإلكترونيك والالكتروتكنيك والايوتوماتيك - إجازة تطبيقية أو أساسية في الإلكترونيك - إجازة تطبيقية أو أساسية في الاوتوماتيك - الإجازة تطبيقية أو أساسية في الهندسة الكهربائية الصناعية أو الاختصاصات المماثلة - الإجازة تطبيقية أو أساسية في الأنظمة الكهربائية الصناعية أو الاختصاصات المماثلة - الإجازة تطبيقية أو أساسية في الإعلامية الصناعية أو الاختصاصات المماثلة	35	Systèmes embarqués (SE)

2. Le classement de tous les candidats se fera suivant :

- a- La nature du diplôme.
- b- Le niveau universitaire.
- c- L'établissement d'origine (ISSAT Gafsa ou autre).
- d- Le score est calculé comme suit :

- ✓ M1 correspond au critère d'ancienneté du diplôme : 2025 (4), 2024 (3), 2023 (2), 2022 (1) et avant 2022(0)
- ✓ M2 correspond au niveau du candidat

$M2=1,5*\text{moyenneBac}+1,5*\text{moyenne1}*\text{Pi} + 2*\text{moyenne2}*\text{Pi} + \text{moyenne3}*\text{Pi}$	Pour la licence
$M2=1,5*\text{moyenneBac}+1,5*\text{moyenne1}*\text{Pi} + 2*\text{moyenne2}*\text{Pi} + \text{moyenne3}*\text{Pi}$	Pour ingénieur
$M2=1,5*\text{moyenneBac}+1,5*\text{moyenne1}*\text{Pi} + 2*\text{moyenne2}*\text{Pi} + \text{moyenne3}*\text{Pi} + \text{moyenne4}*\text{Pi}$	Pour les titulaires d'une maîtrise

Sachant que :

- **Pi=1** : si le candidat a réussi son année universitaire à la session principale du niveau *i*.
- **Pi=0.75** : si le candidat a réussi son année universitaire à la session de rattrapage du niveau *i*.
- **Pi=0.5** : si le candidat a réussi son année universitaire de l'année *i* après un seul redoublement.
- **Moyenne i** : la moyenne du candidat pour l'année *i*.
- Pour les licences appliquées, **Moyenne3** est la moyenne du semestre **S5** ; la note du projet de fin d'études n'intervient pas dans le calcul de la moyenne.
- Pour le diplôme d'ingénieur, la note du projet de fin d'études n'intervient pas dans le calcul de la moyenne **Moyenne3**.

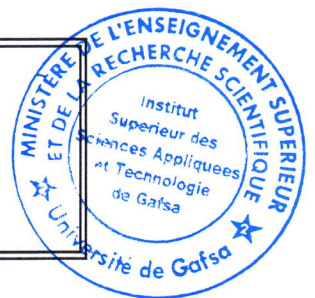
✓ **Le score final de sélection est calculé comme suit :**

$$\text{Score final} = M1 + M2$$

- Les candidats ayant redoublés plus qu'une fois durant leurs cursus universitaires sont automatiquement éliminés de la sélection à l'exception des étudiants issus des classes préparatoires sachant que P_i est égal à **0.5** pour ceux-ci (étudiants ayant redoublé **2 fois** en prépa pour l'année *i*).
- Le classement des candidats sera réalisé selon deux voies et par système de quota pour les différentes catégories (diplômés ISSAT, hors ISSAT, ...)
 1. Un quota suite à un classement pour les étudiants ayant passé leur cursus universitaire (les 3 ans) à l'ISSAT de Gafsa à part,
 2. Un quota suite à un classement pour les étudiants ayant passé leur cursus universitaire (les 3 ans) dans un autre établissement à part,
 3. Un quota suite à un classement pour les étudiants ayant une maîtrise.
 4. Un quota suite à un classement pour les étudiants ayant un diplôme d'ingénieurs.
- 3. Le dossier pour tous les candidats doit être envoyé par poste recommandé ou rapide poste ou dépôt au bureau d'ordre à l'adresse suivante :

Master Professionnel Expert en CyberSécurité

**ISSAT GAFSA BP 116 Campus
Universitaire Ahmed Zarrouk 2112, Gafsa**



Le dossier complet doit comporter les pièces suivantes :

1. Le formulaire de candidature rempli à imprimer depuis le site de l'ISSAT et signé
2. Une copie de la CIN
3. Une copie certifiée conforme à l'originale du relevé des notes et de l'attestation du Baccalauréat
4. Les copies certifiées conformes aux originales des relevés des notes de toutes les années des études universitaires (même les années de redoublement)

5. Une copie conforme du diplôme
6. 2 photos d'identités
7. 2 enveloppes affranchies au tarif recommandé portant l'adresse exacte du candidat
8. Copie certifiée des attestations des inscriptions
9. Une attestation de retrait d'inscription (s'il y a lieu) ou de réorientation si ça existe

4. Les étapes de sélection des dossiers de candidature à l'inscription en master se feront selon le calendrier suivant :

Du 23 Juin au 24 Juillet 2025	Inscription sur le site de L'ISSAT (www.issatgf.rnu.tn) et envoi des dossiers par voie postale ou directement au bureau d'ordre de l'ISSAT (du 8 :30 au 12 :00).
Avant 15 Aout 2025	Sélection finale et affichage des résultats

Date limite de candidature en ligne et d'envoi des dossiers : 24 juillet 2025

(Passé ce délai, toute candidature sera automatiquement rejetée, le cachet de la poste ou du bureau d'ordre faisant foi)

5. Remarques importantes

1. Le candidat fournissant de fausse(s) donnée(s) lors de l'enregistrement de sa candidature sur le site sera automatiquement éliminé. Aucune réclamation à ce propos ne sera étudiée, quelles que soient les raisons.
2. Le candidat ne respectant pas scrupuleusement le calendrier, perd définitivement son droit à l'inscription en master.
3. Celui qui ne peut plus accéder à son compte à cause de l'oubli du mot de passe est automatiquement éliminé de la liste. Il n'y a aucune possibilité de vous fournir le mot de passe.

Le Directeur de l'ISSAT Gafsa	Le Président de l'Université de Gafsa
  Directeur Imed MIRAQUI	  Le Président de l'Université de Gafsa Imed BASDOURI